## **DEC152339DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Monsieur Arnaud Lalo, adjoint au directeur pour l'Asie

## LE PRESIDENT,

**Vu** le décret nº 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC151613DAJ portant fin de fonctions et nomination de M. Arnaud Lalo aux fonctions d'adjoint au directeur pour l'Asie à la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

**Vu** le projet de convention fixant les modalités de création du LIA « *International French Malaysian Natural Product Laboratory* » (LIA IFM NatProLab) entre l'université de Malaya et le CNRS ;

## **DÉCIDE:**

Art. 1 – Délégation est donnée à M. Arnaud Lalo, adjoint au directeur pour l'Asie à la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le projet de convention fixant les modalités de création du LIA IFM NatProLab conclu avec l'université de Malaya.

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 5 novembre 2015

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00 F 01 44 96 53 90

